
**Le GPHG 2019 inaugure de nouvelles catégories
pour répondre aux tendances repérées depuis le début de l'année
dans l'industrie horlogère**

Le GPHG bouge, évolue, s'adapte. Après le lancement de la 19^e édition le 1^{er} mai dernier et alors que les inscriptions sont ouvertes jusqu'à la fin juin, voici les nouveautés du règlement 2019.

Cette année, le GPHG invite les marques horlogères à s'inscrire dans 14 catégories différentes, dont deux catégories inédites :

La catégorie **Plongée** est consacrée, comme son nom l'indique, aux montres liées à l'univers de la plongée sous-marine, et dont les fonctions, les matériaux et le design sont adaptés à cette pratique.

La catégorie **Iconique** est ouverte, quant à elle, aux montres issues d'une collection emblématique ayant marqué durablement l'histoire horlogère depuis plus de vingt-cinq ans.

En outre, la catégorie **Calendrier et Astronomie** est de retour cette année. Elle réunira les montres mécaniques pour hommes présentant au moins une complication calendaire et/ou astronomique.

Le **Prix Révélation Horlogère** revient également en 2019, permettant au jury de couronner la réalisation d'une jeune marque.

Le palmarès 2019 sera annoncé le jeudi 7 novembre prochain au Théâtre du Léman à Genève.

Retrouvez la liste des prix dans le règlement 2019 : <http://gphg.org/horlogerie/fr/gphg-2019/reglement>

Inscriptions : <http://gphg.org/horlogerie/fr/gphg-2019/inscriptions>

CONTACTS

Presse : Aude Campanelli - aude.campanelli@gphg.org

Inscriptions et informations : Nathalie Raneda - nathalie.raneda@gphg.org